LE PROJET DEVRAIT ÊTRE ÉTUDIÉ PAR LA TRIPARTITE

Moins d'impôts sur les salaires

Une réflexion sur un éventuel allégement de l'impôt sur le revenu appliqué aux salariés (IRG-salaires) est réellement engagée par les pouvoirs publics, a-t-on appris de source gouvernementale sûre. L'idée est à un stade très avancé. D'ailleurs, elle sera à l'ordre du jour de la prochaine tripartite qui se tiendra fin septembre.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Seule une revalorisation des salaires pourrait donner à la prochaine tripartite une réelle dimension sociale. Jusque-là, toutes les augmentations salariales des fonctionnaires sont intervenues au moyen de la révision du salaire national minimum garanti (SNMG). La dernière augmentation remonte à 2008.

Ainsi, le SNMG est passé de 12 000 à 15 000 DA. Une augmentation qui a eu également pour conséquence directe, une réévaluation conséquente des pensions des moudjahiddine et des hauts cadres de l'Etat.

Or, depuis 1994, la revalorisation du SNMG n'a pas eu d'effet direct sur les fonctionnaires et ceux percevant de bas salaires.

Ces derniers ont vu leur salaire augmenter seulement de quelques dinars, et ce, malgré la révision à la hausse du SNMG. A l'origine de cette situation, l'article 87 bis qui stipule que «le salaire national minimum garanti comprend le salaire de base, les indemnités et primes de toute nature à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur».

Cette disposition contenue dans le code du travail a vu le jour sous le gouvernement de Redha Malek, et à l'époque, la Centrale syndicale était sous la responsabilité du défunt Abdelhak Benhamouda. Toutefois, depuis quelques années, la Centrale syndicale a fait de l'abrogation de cette disposition, l'une de ses principales revendications.

Or, sa suppression ne peut intervenir que dans le cadre d'une révision du code du travail. Des indiscrétions laissent croire que le gouvernement n'est pas près de céder sur la question. «La suppression du 87 bis engendrerait un manque à gagner important pour le Trésor public. Idem pour le SNMG, dont la revalorisation ne profiterait qu'à des catégories sociales bien déterminées. Face à cette situation, les pouvoirs publics n'ont d'autre choix que de procéder à l'allégement de l'impôt sur le revenu appliqué aux salariés», soutient une source très au fait des questions financières.

Photo : Samir Sid

Sidi Saïd y songe sérieusement.

Retenu à la source par l'administration fiscale, l'IRG-salarié, faut-il le noter, est déduit mensuellement du salaire brut de l'employé en fonction d'un barème. Représentant un montant de 11 milliards de dinars en 2010, l'IRG des salariés se confirme, selon des spécialistes, «comme l'une des sources les plus régulières et les plus faciles à collecter».

Au niveau de la Centrale syndicale, on songe sérieusement à la question. D'ailleurs, un groupe de travail a été mis en place depuis quelques mois et ses conclusions seront remises dans les prochains jours au secrétaire général de l'UGTA. Ce dernier fera dès lors des propositions au gouvernement à l'occasion de la prochaine tripartite. Pour rappel, la dernière révision du barème remonte à 2008.

En somme, l'allègement de l'impôt sur les salaires, s'il venait à être confirmé, aurait comme conséquence directe une hausse des revenus salariaux pour une population de 6 millions de salariés recensés par les services des impôts. Le gouvernement est ainsi tenté de procéder à une telle démarche, alors qu'il convient de souligner que la question du pouvoir d'achat n'a cessé d'être au centre des revendications des travailleurs, notamment ceux de la Fonction publique.

Sur un autre plan, la Direction générale des impôts (DGI) avait, de son côté, souhaité une refonte du barème actuel qui toucherait un nombre important de travailleurs. Son premier responsable, Abderrahmane Raouya, avait cependant conditionné toute correction de l'impôt sur le revenu par l'évolution des fondamentaux macroéconomiques.

Il avait estimé qu'«une révision des barèmes de l'impôt sur le revenu est possible car rien n'est figé, mais cela dépendra de l'évolution des paramètres macroéconomiques».

Enfin si le principe est admis à débat lors de la prochaine tripartite et validé par les différents partenaires, son application ne peut intervenir qu'à compter de janvier 2012.

A. B.

MARCHÉ INFORMEL

«Le problème doit être au programme de la tripartite», selon l'UGCAA

A quelques semaines de la tenue de la tripartite prévue à la fin du mois de septembre, les commerçants attirent l'attention sur les problèmes qui leur sont particuliers, dont le marché parallèle qui prend de l'ampleur et condamne à mort plusieurs activités commerciales. Pour l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ce dossier doit être à l'ordre du jour du gouvernement et de la tripartite.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Pour les commerçants, la tenue de la tripartite est l'occasion d'attirer encore une fois l'attention des autorités concernées sur la marasme que connaissent les activités commerciales. «Il est urgent de résoudre les problèmes vécus par les commerçants qui contribuent au Trésor public. Un grand nombre d'entre eux vivent actuellement une situation de crise et ont même abandonné leurs activités ou opté pour une autre. Ils ont, ainsi, déposé plusieurs recours car ne pouvant payer leurs impôts», déclare M. Boulenouar porte-parole de l'UGCAA.

Il précisera qu'un grand nombre de commerçants sont sans bénéfice minimum du fait de la domination des activités commerciales informelles, notamment autour des marchés alors que les commerçants agréés doivent régulièrement s'acquitter de leurs impôts».

S'agissant de la question du SNMG, notre interlocuteur dira qu'en dépit de sa réévaluation successive, la baisse du pouvoir d'achat continue de miner le quotidien des salariés. «Des 36 millions d'Algériens, seulement 2 % bénéficient des hausses des salaires ponctuelles et qui concernent les travailleurs de la Fonction publique. Pour calculer la moyenne du pouvoir d'achat, il faut prendre en considération toute la population» souligne M. Boulenouar. De ce fait, l'UGCAA évoque la nécessité «d'une politique salariale cohérente et non pas des hausses ponctuelles et anarchiques».

L' UGCAA annonce aussi que la baisse du pouvoir d'achat qui a atteint les 15 % sera évaluée à 20 % à la fin 2011 du fait de la hausse des produits, notamment ceux importés.

Évoquant la problématique du marché informel, M. Boulenouar rappellera que l'informel a fait reculer les investissements étrangers en raison notamment du fait que 40% du circuit de distribution est hors contrôle aussi bien par les banques, les impôts que par les services de santé et d'hygiène. «Malheureusement, ce dossier n'est pas à l'ordre du jour de la tripartite ni même à celui du gouvernement», a déclaré notre interlocuteur.

F.-Z. B.

AFFLUX SUR LES GUICHETS DES BUREAUX DE POSTE

«Pas de problème de liquidités»

Algérie Poste a, visiblement, de quoi faire face à l'afflux de ses clients durant cette période de grande affluence pour les retraits d'argent. L'entreprise a même annulé sa décision de plafonner les retraits d'argent à 100 000 DA par semaine.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les treize millions d'abonnés de compte CCP ne devront, visiblement, pas faire face au problème de liquidités dans les bureaux de poste. Algérie Poste, par crainte de manque de liquidités, a décidé, la première semaine du mois de Ramadan, de plafonner les retraits d'argent à 100 000 DA par personne et par semaine.

L'entreprise a finalement décidé d'annuler la procédure. La Banque d'Algérie, confie-t-on, a répondu à la demande d'Algérie Poste en matière de liquidités.

Actuellement, l'entreprise tente de gérer l'argent et d'approvisionner en sommes suffisantes les bureaux de poste.

«Si vous voulez retirer plus de 200 000 DA, vous devriez juste remplir une demande et vous aurez votre argent au bout de 48h», a expliqué un agent d'un bureau de poste sis au 1er -Mai. Le problème de liquidités ne se pose pas affirme-t-on.

Hier, 11h00, les guichets de la Grande Poste grouillaient de monde. Les guichetiers sont débordés et l'ambiance tendue. Une file d'attente s'est créée et la colère se lisait sur les visages des clients qui, de temps à autre vociféraient. Même ambiance au bureau de poste du 1er -Mai. Ici, les guichets comme le distributeur sont pris d'assaut par les clients. Cependant, rassure-t-on, le bureau fait face à cet afflux. «L'argent est disponible», assure-t-on.

Pour rappel et afin de répondre à la grande demande des clients durant cette période de grande affluence, les bureaux de poste ont réadapté leurs horaires. Ces derniers ouvrent après le f'tour soit de 21h30 jusqu'à 23h30.

S. A.